

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMENAY**

SEANCE DU 08 MARS 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN, LE HUIT MARS à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de ROMENAY, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Daniel JENNEPIN, Maire

Etaient présents : JENNEPIN Daniel, DAMAY VISSUZAINIE Natalie, GALLAND Ginette, VENTRICE Aurore, VAIRET Jean-René, COLIN Sandrine, MARICHY Patrick, LABRANCHE Céline, AMADIEU Dimitri, CLERC Maud, NAVOISEAU David, DANJEAN Catherine, POUDOU Vincent, DONGUY Roger, LANGERON Danielle, HAYNE Jean-Jacques, THEVENET André

Absent(s) / Excusé(s) : DEBOST Pascal, ANDRE Serge (Pouvoir à JENNEPIN Daniel)

Secrétaire de Séance : DAMAY VISSUZAINIE Natalie

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion du 01 mars 2021.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2020 – AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2020 - COMMUNE – ASSAINISSEMENT – LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3

COMMUNE de ROMENAY :

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (M. le Maire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote)

Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Natalie DAMAY VISSUZAINIE, 1^{ère} adjointe, a approuvé à l'unanimité (16 voix) le compte administratif 2020 se présentant comme suit :

Section de Fonctionnement :	Dépenses	967 279.10 €
	Recettes	1 273 303.92 €
	Excédent	306 024.82 €
	Report excédent 2019	324 439.23 €
	Total	630 464.05 €
Section d'Investissement :	Dépenses	226 007.85 €
	Recettes	55 336.16 €
	Déficit	- 170 671.69 €
	Report excédent 2019	25 577.51 €
	Total	- 145 094.18 €
Résultat d'ensemble :	Excédent	485 369.87 €

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de l'année 2020 établi par M. Raphaël DORME, Receveur Municipal de la Trésorerie de Cuisery, conforme au compte administratif 2020.

- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2020 faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 306 024.82 € auquel s'ajoute le résultat antérieur de 2019 (excédent de 324 439.23 €), le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de 630 464.05 € (soit 306.024.82 € + 324 439.23 €) comme suit :

Excédent total	630 464.05 €
Besoin de financement de la section d'Investissement (compte 1068)	145 094.18 €
Report en fonctionnement (ligne 002)	485 369.87 €

ASSAINISSEMENT

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (M. le Maire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote)

Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Natalie DAMAY VISSUZAINIE, 1^{ère} adjointe, a approuvé à l'unanimité (16 voix) le compte administratif 2020 se présentant comme suit :

Section de Fonctionnement :	Dépenses	37 973.83 €
	Recettes	19 616.80 €
	Déficit	- 18 357.03 €
	Report excédent 2019	37 077.67 €
	Total	18 720.64 €
Section d'Investissement :	Dépenses	162 334.09 €
	Recettes	17 014.93 €
	Déficit	- 145 319.16 €
	Report excédent 2019	74 565.61 €
	Total	- 70 753.65 €
Résultat d'ensemble :	Déficit	- 52 033.01 €

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de l'année 2020 établi par M. Raphaël DORME, Receveur Municipal de la Trésorerie de Cuisery, conforme au compte administratif 2020.

- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2020 faisant apparaître un déficit de fonctionnement de 18 357.03 € auquel s'ajoute le résultat antérieur de 2019 (excédent de 37 077.67 €), le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de 18 720.64 € (soit - 18 357.03 € + 37 077.67 €) comme suit :

Excédent total	18 720.64 €
Besoin de financement de la section d'Investissement (compte 1068)	18 720.64 €
Report en fonctionnement (ligne 002)	0.00 €

LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3 :

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (M. le Maire est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote)

Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Natalie DAMAY VISSUZAINÉ, 1^{ère} adjointe, a approuvé à l'unanimité (16 voix) le compte administratif 2020 se présentant comme suit :

Section de Fonctionnement :	Dépenses	103 944.65 €
	Recettes	105 277.18 €
	Excédent	1 332.53 €
	Report excédent 2019	12 762.29 €
	Total	14 094.82 €
Section d'Investissement :	Dépenses	87 555.48 €
	Recettes	88 310.91 €
	Excédent	755.43 €
	Report déficit 2019	88 310.91 €
	Total	- 87 555.48 €
Résultat d'ensemble :	Déficit	- 73 460.66 €

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion de l'année 2020 établi par M. Raphaël DORME, Receveur Municipal de la Trésorerie de Cuisery, conforme au compte administratif 2020.

- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'année 2020 faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 1 332.53 € auquel s'ajoute le résultat antérieur de 2019 (excédent de 12 762.29 €), le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de 14 094.82 € (soit 1 332.53 € + 12 762.29 €) comme suit :

Excédent total	14 094.82 €
Besoin de financement de la section d'Investissement (compte 1068)	0.00 €
Report en fonctionnement (ligne 002)	14 094.82 €

PRESENTATION ET VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021 – RESSOURCES PROPRES

- a décidé, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 identiques à ceux de 2021, comme suit :

➤ Taxe d'habitation :	14.12 %
➤ Taxe foncière (bâti) :	17.25 %
➤ Taxe foncière (non bâti) :	36.97 %

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2021 : COMMUNE DE ROMENAY

- a voté, par 13 voix pour et 5 abstentions, le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté :

➤ à la section de FONCTIONNEMENT :	Recettes : 1 755 948 €	Dépenses : 1 755 948 €
➤ à la section d'INVESTISSEMENT :	Recettes : 789 891 €	Dépenses : 789 891 €

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2021 : ASSAINISSEMENT (MAJORATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT ET PRIME ANNUELLE)

- a décidé à l'unanimité de réviser le tarif de la redevance assainissement et de la porter à 1.00€ le m³ d'eau (au lieu de 0.95€) à compter du 1^{er} MAI 2021

- a décidé à l'unanimité de maintenir la prime annuelle par abonnement d'eau à 30€ pour les particuliers et la prime annuelle pour les industriels à 200€.

- a voté, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté :

➤ à la section d'EXPLOITATION :	Recettes : 43 049 €	Dépenses : 43 049 €
➤ à la section d'INVESTISSEMENT :	Recettes : 149 477 €	Dépenses : 149 477 €

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2021 : LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3

- a voté, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté :

➤ à la section de FONCTIONNEMENT :	Recettes : 134 640 €	Dépenses : 134 640 €
➤ à la section d'INVESTISSEMENT :	Recettes : 158 101 €	Dépenses : 158 101 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire fait un point sur le déroulement de la journée citoyenne organisée par la commune le 06.03.2021 en parallèle de l'action de nettoyage des bords de Seille programmée par la société de chasse et sur le nombre de participants (environ 25 adultes et 25 enfants).

- Un point est fait sur le second marché des producteurs qui s'est déroulé le 07.03.2021 à Romenay, toujours à l'initiative de Mme Angélique BOUILLOUX, productrice locale

La séance est levée à 22 heures 10 minutes.

**LE MAIRE,
Daniel JENNEPIN**

